



# GRESSY FLASH

Numéro 301

1er Mars 2025

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Les vacances d'hiver se terminent et j'espère que vous avez pu profiter en famille, pour ceux qui le pouvaient, des joies de la montagne ou de la chaleur de contrées plus lointaines. Je souhaite à tous une belle ardeur pour la reprise des activités.

Nous avons eu une réunion très importante avec la direction de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération au sujet des coulées de boue qui s'étaient produites en juin 2021. Ainsi des travaux de réfection et de recalibrage d'un fossé et d'un merlon de protection vont être entrepris dans le courant du mois d'août prochain après les récoltes. Dans le même programme, un exutoire et une réfection du fossé seront réalisés à la sortie du champ sur le chemin de La Rosée qui présente toujours un écoulement difficile et génère une retenue d'eau toujours très importante et particulièrement dangereuse pour la circulation piétonne ou automobile.

Autre réunion importante, celle où la Communauté d'Agglomération est venue nous présenter les plans de la piste vélos/piétons de l'entrée du village à l'entrée de Mitry-Mory. J'aurais tendance à dire « Enfin... » depuis le temps (plus de 20 ans) que l'on réclamait cette infrastructure à Gressy pour permettre une circulation plus sécurisée des piétons et vélos qui se dirigent vers le lycée et la gare de Mitry ou pour en revenir.

Le budget de la commune sera voté le 11 avril prochain et malgré un nouveau prélèvement parfaitement arbitraire opéré auprès des communes dites les plus aisées pour éponger la dette abyssale de l'état qui continue de dépenser sans compter depuis plus de 30 ans ainsi que la hausse de 4 points des cotisations des employeurs territoriaux pour combler le déficit de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), j'espère que nous pourrions encore garder une fiscalité mesurée sur notre petit territoire que nous essayons de préserver au maximum.

Bien à vous,

*Jean-Claude Geniès, Maire.*

## CARNAVAL DE GRESSY 2025

A l'initiative des parents d'élèves et de la coopérative scolaire, le carnaval de printemps est organisé cette année à Gressy le samedi 8 mars après-midi.

Le rendez-vous est donné à 14 heures à l'école André Turcat à toutes celles et ceux qui veulent, si possible déguisés, participer à cette sympathique animation et notamment aux parents de nos enfants.

Un défile dans les rues de Gressy partira de l'école et se terminera à la salle des fêtes aux alentours de 16 heures où une vente de boissons, crêpes, gâteaux se tiendra au profit de l'association de coopérative scolaire.

Ajoutons à ce programme festif, un concours du déguisement le plus original, qui permettra de mettre un peu de gaieté dans les esprits et dans les cœurs à cette fin d'hiver.



## SOIREE KARAOKE DU GAG

Sacrée soirée à Gressy le 8 février dernier. Une centaine de convives s'étaient donnés rendez-vous entre amis, en famille pour dîner et participer à un karaoké mené de mains de maître.

Tout au long de la soirée, nous avons pu applaudir Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Céline Dion, Les Forbans, Herbert Léonard, Michel Sardou sans oublier Zaz, Trois Cafés Gourmands et tant d'autres.... La salle des fêtes avait été décorée avec

beaucoup de soin et des tables accueillantes. Dîner particulièrement savoureux avec une petite note de « revenez-y... » notamment au moment des desserts. Adolescents, adultes du père au grand-père, de la mère à la grand-mère, tous se sont relayés au micro tout au long de la soirée avec talent. Cette joie communicative et cette nouvelle réussite a rempli d'aise et de satisfaction la sympathique équipe de bénévoles de notre association que l'on remercie encore pour son dévouement. A force d'aller « toujours plus haut » comme le chante Céline Dion, on est de plus en plus bien à Gressy avec notre GAG !



## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER

- Autorisation donnée au maire de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement 2025 dans la limite de celles inscrites au budget de l'année 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts
- Vote des taxes municipales 2025 en direction des extérieurs fréquentant le réseau associatif de Gressy pour 2025
- Attribution d'une carte cadeau aux enfants de Gressy ayant obtenu le brevet des collèges ou le baccalauréat en juin 2024 et reconduction en 2025
- Autorisation donnée au Maire d'effectuer des virements de crédit entre chapitres
- Soutien aux victimes du cyclone Chido à Mayotte, vote d'une subvention de 1500 Euros à la Croix Rouge Française
- Demande de fonds de concours de fonctionnement auprès de la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays de France pour la prise en compte du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales de Gressy
- Retrait de la commune de Claye-Souilly du Syndicat Mixte Intercommunal de Téléalarme et Télésurveillance
- Avis favorable au recrutement de 4 agents de police intercommunaux par la Communauté d'Agglomération
- Avis favorable à l'adhésion de la commune de Saint-Souplets au SDESM
- Demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural 2025 pour des travaux à la Salle des Fêtes

## L'hôpital de Gonesse se mobilise contre le cancer colorectal

Mars Bleu est le mois de la mobilisation contre le cancer colorectal, le deuxième cancer le plus meurtrier en France et le troisième le plus fréquent. Un dépistage précoce est un majeur pour lutter contre cette maladie. Si elle est détectée tôt, les chances de guérison atteignent 9 cas sur 10. Le GHT Plaine de France avec les hôpitaux de Saint-Denis et Gonesse s'associent pour faciliter votre dépistage. Un geste simple qui peut vous sauver la vie !



### Quand dois-je me faire dépister ?

Entre 50 et 74 ans, toutes les femmes et tous les hommes reçoivent de l'assurance maladie une invitation au dépistage du cancer colorectal. Un dépistage avant 50 ans est également recommandé si vous avez des antécédents familiaux.

### Comment se procurer et réaliser mon test ?

Vous pouvez obtenir votre kit de dépistage auprès de votre médecin, (généraliste ou gastro-entérologue) à l'occasion d'une consultation, auprès de votre pharmacien ou en ligne sur le site [monkit.depistage-colorectal.fr](http://monkit.depistage-colorectal.fr) avec le numéro figurant sur votre invitation au test reçu par courrier.

Votre kit de dépistage vous détaillera toutes les étapes qui seront à réaliser chez vous. Vous n'aurez ensuite qu'à retourner votre test grâce à une enveloppe prépayée fournie. Les résultats vous parviendront sous 15 jours par courrier, seront consultables en ligne et seront également communiqués à votre médecin.

### Que faire si mon test est positif ?

Un test positif (4% des cas) n'indique pas systématiquement la présence d'un cancer mais la cause d'un saignement non visible à l'œil nu. Pour un diagnostic plus précis, votre médecin traitant vous dirigera vers un gastroentérologue pour effectuer une coloscopie. Cette intervention peut être effectuée à l'hôpital de Saint-Denis. Elle est réalisée sous anesthésie générale et sert à détecter la présence éventuelle de polypes, qui seront retirés avant qu'ils ne se transforment en cancer.

### La prise en charge des cancers par le GHT Plaine de France

Avec les centres hospitaliers de Gonesse et de Saint-Denis, le GHT Plaine de France développe des prises en charge humaines et innovantes autour du cancer grâce à ses travaux de Recherche Clinique, ses techniques modernes tel que son robot chirurgical ou ses nouveaux traitements médicamenteux en accès précoce.

### Le service d'hépatogastroentérologie de l'hôpital de Gonesse

c'est une équipe de 5 médecins spécialisés

Prise de rdv : 01 34 53 49 72

Mail : [justine.dewulf@ch-gonesse.fr](mailto:justine.dewulf@ch-gonesse.fr)

## Attribution de cartes cadeau aux lauréats du Brevet des Collèges et aux Bacheliers en 2024

Dans sa séance du 8 février dernier, le conseil municipal a décidé d'octroyer une carte cadeau de 80€ aux bacheliers de juin 2024 et une carte cadeau de 50€ aux collégiens qui ont obtenu leur diplôme en juin 2024 également.

Cette disposition importante pour nos adolescents sera reconduite en 2025 dès les résultats connus.

Préalablement à la remise de cette récompense pour l'exercice 2024, les jeunes doivent passer en mairie muni d'une copie de leur diplôme, de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile afin qu'ils puissent être légalement identifiés.

Il en sera de même à partir du 1er septembre 2025 pour les lauréats de l'été prochain.

Nous espérons que cette initiative, certes modeste, leur fera plaisir.

Le printemps approche et l'heure des plantations aussi. Le Sigidurs pense à vous et vous propose gratuitement du compost, un engrais naturel qui enrichit et améliore la structure du sol et fertilise les plantations.

Alors, retrouvez-nous en déchèteries les samedis 22 et 29 mars, pour récupérer gratuitement du compost.

Les agents du Sigidurs vous donneront également des conseils sur le compostage et l'entretien naturel de vos végétaux.



Comme un grand nombre de communes, Gressy est envahie de chenilles processionnaires qui mettent en péril les massifs boisés de nos espaces verts.

Il en est de même pour certains propriétaires qui sont confrontés au même problème et qui risquent

la perte de leurs végétaux à plus ou moins brèves échéances.

Pour circonscrire le danger nous avons fait appel à **Monsieur Lourenço au numéro 06 70 88 62 37** qui se tient à la disposition des particuliers. Ces derniers peuvent également faire appel à **Monsieur Broyard au 06 10 66 67 59**.

## JOURNÉE DES SENIORS

Une centaine de seniors avait répondu présent à notre sympathique journée des seniors organisée traditionnellement au « Manoir de Gressy ». Après quelques déceptions en 2023 et une expérience de brunch en 2024 qui n'avait pas donné satisfaction, nous sommes revenus à la réception traditionnelle. Néanmoins la nouveauté résidait dans les choix d'entrées et de plats, initiative qui a donné beaucoup de travail à Marguerite Katzmann et à Emilie Lapers. Mais le résultat était là. Avec un buffet de fromages et de desserts à la clé sans oublier le petit cocktail de bienvenue, il semble que nous ayons fait des heureux. Pour ceux qui n'avaient pu venir, un savoureux colis festif leur a été porté à domicile.



## DEJECTIONS DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Environ 30 % de Français sont propriétaires d'au moins un chien, ce qui représente une population canine de plusieurs millions d'individus. Si ces animaux de compagnie sont acceptés dans de nombreux endroits, leurs crottes le sont moins, surtout lorsqu'elles se retrouvent sur le trottoir ou dans les espaces publics.

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Ainsi, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.



Le montant de l'amende prévu dans ce cas est de 35 € et peut être majoré par les communes qui le désirent. C'est pourquoi, dans certaines villes, l'amende pour avoir abandonné les déjections de son animal sur la voie publique peut atteindre les 450 €

## RAPPEL POUR CERTAINS ADMINISTRÉS



Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des

travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Attention : l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

**Horaires des coupures :**  
**mardi 4 mars 2025**  
**de 09h00 à 12h00**

Les administrés qui ont confié leurs adresses mail ont reçu déjà deux messages relatifs à cette coupure. Néanmoins, il existe des personnes

Du 3 au 9 allée des Sylphides

Du 2 au 8 chemin de La Rosée

Du 2 au 6 avenue des Carrosses

Du 1 au 7 et du 21 au 25 allée du Vieux Moulin

10 allée d'Apollon

Du 1 au 4 Clos de la Beuvronne

Du 1 au 8 allée de Diane

Du 1 au 13, allée Daphné

Du 1 au 22 allée des Dryades